



BULLETIN MUNICIPAL N° 29- ANNEE 2011

RECHICOURT LE CHATEAU.



BONNE

ANNEE

2012



Chers amis Réchicourtois,

Notre commune à l'instar de bien d'autres qui, comme elle, ont perdu l'entreprise qui leur assurait des revenus substantiels, n'échappe pas au difficile numéro d'équilibriste pour présenter un budget sincère, dans lequel les recettes égalent les dépenses.

Faute de moyens financiers, certains programmes de travaux, initialement prévus, n'ont pu être réalisés. D'autres ont été reportés.

Dans l'objectif d'améliorer la situation financière de la commune, le conseil municipal s'est engagé à prendre des mesures pour diminuer les dépenses tout en conciliant ces restrictions avec les besoins des habitants.

Il était important pour moi de commencer cet édito en vous informant des difficultés financières que connaît notre commune. Si nous voulons envisager l'avenir plus sereinement, il va falloir être vigilants et prudents et prendre des mesures encore plus strictes.

Les projets communaux en 2012 portent sur des programmes de voirie et de bâtiments. Avec l'aide financière très précieuse de l'Etat et du Département, nous envisageons de refaire la toiture de l'école, d'améliorer la sécurité routière au niveau de l'entrée du village en venant d'Avricourt, de refaire certaines portions de routes.

2011 a vu l'élaboration du SDCI (Schéma Départemental de Coopération Intercommunale) qui prévoit une fusion de notre Communauté de Communes (CCPE) avec la Communauté de Communes des 2 Sarres (CC2S). Tout n'est pas simple dans ce dossier. La fusion devait être effective en 2014. Un report a été demandé pour 2017 du fait que nous ne connaissons pas les conséquences financières et le devenir du personnel de la CCPE. Une certaine réticence de plusieurs communes membres de la CCPE et de la CC2S en est également la cause.

En mai 2011, Madame Henriette DILLENSCHNEIDER a fait valoir ses droits à la retraite. Nous la remercions pour le travail accompli au sein de la commune de Réchicourt le Château durant 25 années. Pour la remplacer, nous avons conclu un contrat avec l'Association « Tremplin Bleu » qui met un salarié à disposition de la commune.

A Réchicourt le Château, 14 associations animent la commune dans des domaines bien variés tels que culturel, cultuel, sportif, danse, chant choral, patriotisme. Je remercie tous les présidents et tous les bénévoles qui donnent de leur temps pour la vie associative et j'encourage de nouveaux amateurs à venir grossir les rangs de l'une ou l'autre association.

Ce bulletin que nous vous proposons cette année a été conçu et édité par la mairie. La présentation change car, toujours dans un souci d'économie pour la commune, aucune société professionnelle n'est intervenue pour l'impression de la brochure.

Je termine cet éditorial en vous souhaitant à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2012. Santé, joie en famille, réussite scolaire pour nos jeunes. A ceux qui souffrent, je souhaite un prompt rétablissement.

KELLE Gérard, Maire.



BUGDET PREVISIONNEL EXERCICE 2011

LES FINANCES COMMUNALES - SYNTHESE DES COMPTES DE LA COMMUNE

BUDGET 2011	DEPENSES	DETAIL DES CHAPITRES
Charges à caractère général	89.000	Electricité, combustible, carburant, entr/bât, voirie, téléphone, assurances, cérémonies,
Charges de personnel	157.200	Frais et charges sociales,
Atténuation de charges	47.150	Reversement GIR (impôts locaux),
Autres charges de gestion courante	60.520	Indemnités élus, subventions, participations aux syndicats, service incendie,
Charges, financières	11.210	Intérêts des emprunts,
Virement	20.070	Vers la section d'invest/ pour financement des travaux,
Travaux	17.730	Investissement en voirie et bâtiments, frais d'étude PLU,
Remboursements d'emprunts	46.600	Part en capital des emprunts (dont reports 2010),
Opération d'ordre	6.300	Opérations patrimoniales,
Solde reporté 2010	16.200	Solde d'exécution année 2010.
	471.980	

BUDGET 2011	RECETTES	DETAIL DES CHAPITRES
Atténuation de charges	4.000	Remboursement sur versement de salaires,
Produits des services	25.300	Concessions cimetière, remboursement de frais, redevances d'occupation des sols,
Produits des impôts	146.000	Contributions directes,
Dotations et participations	163.350	Dotations de l'Etat, du Département,
Produits de gestion courante	40.200	Revenus des immeubles et remboursement des charges locatives,
Opération d'ordre	6.300	Opérations patrimoniales,
Dotations et fonds divers	9.000	TVA remboursée sur investissements,
Subventions d'investissement	19.244	Subventions de l'Etat, du Département, de la Région,
Emprunt et caution	31.186	Produits des emprunt et caution sur location,
Produit des cessions virement	7.050	Produit sur vente d'immobilisation,
Solde 2010 reporté	20.070	De la section de fonctionnement pour financement des travaux,
	280	Solde d'exécution 2010.
	471.980	

LA MUNICIPALITE VOUS INFORME...

A PROPOS DU BUDGET COMMUNAL

Le budget 2011 a été voté par le conseil municipal le 16 avril 2011. Dans un contexte national difficile dû à un ralentissement économique et financier, les collectivités locales subissent les conséquences par un tassement de leurs ressources.

Face à cette réalité, le conseil municipal a décidé de prendre les mesures qui s'imposent.

Pas de dépenses inutiles. Il convient de maîtriser les dépenses communales tout en garantissant aux Réchicourtois des services publics de qualité et des investissements pour l'avenir de la commune.

A PROPOS DE LA FISCALITE

La fiscalité directe locale a été relevée de 3% portant ainsi les taxes communales à :

- 9,67% pour la Taxe d'Habitation,
- 7,47% pour la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties,
- 24,53% pour la Taxe Foncière sur les Propriétés non Bâties,
- 14,72% pour la Cotisation Foncière des Entreprises.)

La taxe professionnelle est supprimée mais elle est remplacée par la Cotisation Foncière des Entreprises –CFE-.

- **notre feuille d'impôt 2011 expliquée – (information parue dans le flash infos de la commune en mai 2011)**

Conformément à l'article 1640C du Code Général des Impôts, les taux affichés sont les taux de référence recalculés afin de prendre en compte le transfert de la fiscalité départementale et régionale ainsi qu'une part des frais de gestion auparavant perçus par l'Etat.

La réforme de l'imposition locale a conduit à des changements importants en 2011.

Mais un système de vase communicant a été mis en place pour que la collectivité ne perçoive ni plus ni moins qu'auparavant. En ce qui concerne le contribuable, le système de conversion est prévu pour qu'il n'y ait pas non plus d'augmentation, sauf si bien sûr le conseil municipal décide d'augmenter les taux pour la commune. En conclusion, sur notre feuille d'imposition, nous verrons le taux de notre commune augmenter de façon notable mais celui du département sera égal à zéro.

LE PLAN LOCAL D'URBANISME ET L'ASSAINISSEMENT



Tout le ban communal est concerné par le Plan Local d'Urbanisme

Par délibération du 28 juin 2011, le conseil municipal a **arrêté** le projet de plan local d'urbanisme de Réchicourt le Château.

Le projet est soumis à enquête publique. Elle se déroulera à la mairie du 16 janvier au 16 février 2012. Chacun, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, pourra prendre connaissance du dossier et noter ses observations sur le registre d'enquête tenu à cet effet.

Madame Pierrette RAYMOND a été désignée en qualité de commissaire enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Strasbourg.

Madame le Commissaire Enquêteur recevra le public durant ses permanences qui se tiendront à la mairie :

- lundi 16 janvier 2012, de 16 heures à 18 heures.
- mardi 24 janvier 2012 de 16 heures à 18 heures.
- samedi 04 février 2012, de 09 heures à 11 heures.
- vendredi 10 février 2012, de 16 heures à 18 heures.
- jeudi 16 février 2012, de 16 heures à 18 heures.

La commune de RECHICOURT-LE-CHATEAU a confié à la société QUALHYDRO une étude des systèmes d'assainissement de la commune, ayant pour finalité l'établissement d'un schéma directeur d'assainissement, ainsi que la délimitation du territoire communal en zones d'assainissement collectif et zones d'assainissement non collectif. Le dossier est également soumis à enquête publique. Elle se déroulera en même temps que celle ordonnée pour le PLU. Les objectifs de cette enquête publique visent à informer le public sur les choix retenus en matière d'assainissement sur sa commune et également à recueillir en retour les appréciations du public et ses éventuelles suggestions quant à ce projet.



Le Bureau d'Etudes OTE d'Illkirch Graffenstaden, choisi par la Commune dès la décision d'élaborer un Plan Local d'Urbanisme, a conduit le projet avec les élus tout au long de son instruction. Les instances départementales et régionales (Conseil Général et Conseil Régional) ainsi que les organismes comme le Parc Naturel Régional de Lorraine, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre d'Agriculture, la Chambre des Métiers sont associés à la commune et donnent leur avis sur le projet. Le Plan Local d'Urbanisme devrait être opérationnel à partir du mois d'avril 2012.

A L'HONNEUR EN 2011, nos doyens Réchicourtois.



Mme Emma ERMANN, 90 ans le 15.09.2011

M. Raymond KELLE, 90 ans le 14.12 2011

ont reçu la visite de la Municipalité pour fêter l'événement.

A L'HONNEUR EN 2011, la Communauté Religieuse.

Dimanche 24 septembre, les élus, les Conseils de Fabrique, les chorales de la communauté de paroisses accompagnés de nombreux fidèles se sont retrouvés à l'église de Réchicourt le Château pour saluer le départ de l'Abbé Jean-Marie GROUTSCH et accueillir l'Abbé François AMEHE. Après la cérémonie de remise des clefs au nouveau prêtre sous le porche de l'église et la célébration de l'Eucharistie, Monsieur le Maire de Réchicourt le Château s'est adressé aux deux Prêtres. Il remercia très chaleureusement Monsieur l'Abbé Jean-Marie GROUTSCH pour sa présence et son action au sein des 7 paroisses dont il a eu la charge et particulièrement pour son action menée à Réchicourt le Château, sa commune de résidence durant ces 8 dernières années. Il lui souhaita bonne chance à Vic sur Seille qu'il rejoint pour sa nouvelle mission.

Il présenta ensuite à l'assistance l'Abbé AMEHE et, au nom de la communauté, lui souhaita la bienvenue.

En partageant le verre de l'Amitié, Monsieur l'Abbé AMEHE a pu faire connaissance avec ses futurs paroissiens bien heureux de recevoir un prêtre et prêts à lui apporter tout le soutien dont il aura besoin pour s'occuper de ses 7 clochers.



En présence des Maires des communes et représentants de la communauté de paroisses, Monsieur le Maire remet à Monsieur l'Abbé AMEHE, les clefs de son église.

LE CONSEIL MUNICIPAL



Extraits du registre des délibérations 2011

27 janvier 2011 :

- ouverture d'une ligne de trésorerie de 50.000€
- signature de la convention avec la Communauté de Communes de la Vezouze pour l'étude de diagnostic et zonage d'assainissement du secteur de Bataville.
- demandes de subventions auprès du Conseil Général pour les travaux 2011.
- Subvention de 100€ accordée à l'école intercommunale de musique du Sânon.

16 avril 2011 :

- les comptes administratifs 2010 de la commune sont approuvés.
- les taux des impôts locaux sont votés.
- annulation de la délibération du 02.11.88 qui exonérait de la Taxe Professionnelle et de la Taxe Foncière sur les propr. bâties tout nouvelle entreprise s'installant dans la commune.
- approbation des budgets 2011.
- la redevance assainissement à appliquer sur les consommations d'eau est portée à 0,62€/m³, à compter du 01.07.2011.

17 juin 2011 :

- désignation des délégués titulaires et suppléants en vue de l'élection des sénateurs en septembre 2011.

28 juin 2011 :

- le Maire est autorisé à signer une convention avec TREMPLEIN BLEU (association de prestations de services), dans le cadre du contrat de mise à disposition d'un salarié par l'association au profit de la commune.
- modification des effectifs du personnel communal avec la création d'un emploi d'adjoint technique 1^{ère} classe à compter du 1er juin 2011 et vote d'une indemnité horaire pour travaux supplémentaires pour cette catégorie d'emploi.
- accord pour exploiter la forêt communale (5,95 ha) et vente de son bois.
- projet de modification du Regroupement Pédagogique existant (Avricourt/Réchicourt) à compter de la rentrée scolaire 2012
- le conseil émet un avis défavorable sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunale élaboré par le Préfet.

27 septembre 2011 :

- le Plan Local d'Urbanisme est arrêté et sera soumis à enquête publique.
- le règlement concernant la salle des fêtes est revu. De nouveaux tarifs seront appliqués à compter du 1^{er} janvier 2012.
- le scénario du zonage d'assainissement (village) est défini et sera soumis à enquête publique (en même temps que le dossier PLU).
- les conditions de remboursement du prêt de 83000€ contracté en 2010 sont revues.
- des subventions sont accordées : l'une de 500,00€ à l'Association Sportive, l'autre de 110,00€ à la formation « Les Bata Players » et la commune participera financièrement à hauteur de 50% du montant des travaux de remise en état de la toiture de l'annexe de l'église de Bataville.

22 novembre 2011 :

- le conseil prend acte de l'application d'une Taxe d'Aménagement établie sur la construction, reconstruction et aménagements de toute nature nécessitant une autorisation d'urbanisme, mise en place au 1^{er} mars 2012.
- le maire est autorisé à signer la convention avec le Conseil Général pour la mission SATESE (Service d'Assistance Technique à l'Exploitation des Stations d'Épuration).
- accord de principe pour la création d'un chemin à la randonnée pédestre sur certaines parties du secteur du service de la Navigation du Nord-Est.
- prise en charge de la somme de 783,00€ correspondants aux frais de rénovation du presbytère – part conseil de Fabrique de Bataville/population Réchicourt –
- demande de concours de Monsieur le Receveur Municipal –Trésorier de Sarrebourg – et octroi de l'indemnité de conseil au taux de 100%.

Toutes les délibérations du conseil municipal sont transcrites dans un registre tenu à cet effet. Il peut être consulté par tout administré aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie. Les comptes-rendus sont également publiés sur le site de la commune : www.rechicourt-le-château.fr chemin : commune – comptes rendus de conseil municipal.

Les séances de conseil municipal sont publiques.

EN VISITE DANS LE CANTON ... ET DANS LA COMMUNE

Mardi 30 août, Monsieur Patrick WEITEN, Président du Conseil Général s'est rendu dans le canton de Réchicourt le Château, accompagné de Monsieur André PERRIN, Conseiller Général. Sa visite a débuté par notre commune.

Accueil devant la mairie par les élus municipaux



Débats avec les élus à la mairie



Fin de matinée, les élus du Département se sont dirigés vers le site de Hellocourt pour rencontrer les chefs d'entreprise et visiter les industries, puis au collège « Les Etangs » Monsieur Patrick WEITEN a présidé la cérémonie d'inauguration de la demi-pension de l'établissement.

Ci-dessous, le compte rendu de sa visite au collège mais aussi un article de présentation de l'établissement scolaire et de l'équipe pédagogique qui le fait fonctionner.

Article remis par Monsieur J.KUCHLY, Principal du Collège, que nous remercions.

« L'année scolaire a commencé en fanfare au collège « Les Etangs ». Le Mardi 30 août, le Président du Conseil Général Monsieur Patrick WEITEN a inauguré officiellement les locaux rénovés de la demi-pension du collège.

En présence de Monsieur MARTY Député, de Monsieur PERRIN Conseiller Général, des Maires des communes de la CCPE ainsi que de nombreux élus et représentants de la collectivité territoriale, il a visité avec beaucoup d'intérêt l'établissement en particulier le CDI (Centre de documentation et d'information), l'ACP (Aire Couverte Polyvalente) et les salles d'enseignements scientifiques.

Il s'est montré très intéressé par les différents projets en cours et a réaffirmé son attachement à cette structure. Les élèves du groupe vocal du collège et de l'école de musique de Moussey ont rehaussé par leurs chants et leur prestation instrumentale cette belle manifestation qui aura vu également la mise à l'honneur de Mme Claudine GERMAIN- ATTEE au collège pour ses 30 années de service dans l'établissement.



En partie récréative on a pu apprécier la prestation des élèves du groupe vocal du collège, des élèves de l'école de musique du Sânon et celle des choristes de Méli-notes.

La rentrée, quelques jours plus tard, pouvait s'effectuer sans encombre.

Le collège accueille cette année 191 élèves contre 215 à la rentrée dernière.

Cette baisse, déjà enregistrée les années précédentes, s'accélère en raison de nombreux déménagements.

Si le niveau 3ème fait le plein avec 54 élèves, il n'en est pas de même dans les autres niveaux (48 élèves en 6ème, 45 élèves en 5ème, 44 élèves en 4ème). Cette chute d'effectif a pour conséquence la perte d'une classe.



L'équipe éducative est, quant à elle, restée relativement stable. La majorité des professeurs poursuivent leur mission dans l'établissement même si, du fait de la baisse des effectifs, beaucoup doivent effectuer une partie de leur service dans un autre collège.

Nous avons pourtant dû nous résoudre au départ de Monsieur LAUNAY Professeur de Religion qui s'est, durant de nombreuses années, beaucoup investi dans l'établissement tant dans sa mission de Professeur que dans la fonction d'aide au Principal. Il est remplacé par Madame VACELET ; Monsieur ROY Professeur d'Histoire Géographie, Madame ANDRES MOMY Professeure d'Anglais et Madame SANTOS DIBOURG Professeure d'Allemand ont également quitté l'établissement. Ils sont remplacés respectivement par Monsieur HUMBERTCLAUDE, Mademoiselle KRIEG et Monsieur BRIGEOT.

Dans l'équipe des assistants d'éducation Monsieur BOLARDI a été remplacé par Monsieur STEPHAN.

Enfin l'équipe des agents de l'établissement a vu le départ de Monsieur Olivier GARDEREAU et l'arrivée de Madame FREMY et de Madame KLEIN.

Les résultats au Brevet des Collèges sont toujours satisfaisants bien qu'en léger retrait par rapport aux années antérieures : 41 élèves sur 51 candidats ont obtenu le diplôme, soit un taux de réussite de 80,4% ; plus de la moitié des reçus décrochant une mention !

L'ensemble des dispositifs pédagogiques mis en place les années précédentes sont reconduits.

Ainsi l'accompagnement éducatif permet aux élèves de pratiquer des activités culturelles (groupe chant, atelier d'écriture) et sportives (escrime et badminton) et de bénéficier d'une aide aux devoirs pendant et en dehors des heures de cours. Il accueille une cinquantaine d'élèves. Nombreux sont également les élèves à participer aux activités de l'UNSS qui, chaque mercredi, propose des rencontres sportives avec des élèves de collèges voisins.

Enfin l'établissement reste engagé dans le programme de parcours culturels établi par le Conseil Général de la Moselle.

Grâce à l'aide de la communauté de communes du Pays des Etangs, à l'implication sans faille des parents de l'A.P.E. du collège, nous avons pu reconduire les traditionnels voyages scolaires proposés aux élèves de 4^{ème} et de 3^{ème}

- Le stage de ski au mois de janvier, pour le niveau 4^{ème}.
- Le voyage linguistique et culturel en Italie au mois de mai pour les élèves de 3^{ème}. »



Depuis septembre 2011, l'épicierie des 3 Etangs à rouvert ses portes et offre de multiples services (Épicierie, pain, boucherie-charcuterie, fruits et légumes, presse, point-poste...)

Elle est tenue par Madame GENEVRIER Dominique et Monsieur ROULLIER Fabrice à qui nous souhaitons la bienvenue et pleine réussite dans cette entreprise.

L'épicierie est ouverte tous les jours de la semaine de 7h à 12h15 et de 14h45 à 19h.

Ouverture le dimanche matin pour le dépôt de pain. Téléphone : 03-87-23-62-40.

Foyer Culturel du Pays des Etangs



Le Foyer Culturel du Pays des Etangs a son siège 1 rue des Trois Chênes à Réchicourt-le-Château – Bataville. Des travaux ont été faits courant été 2011 pour permettre l'accueil du public et relancer les activités du Foyer : Judo, gymnastique etc...

La prochaine étape portera sur les travaux extérieurs avec la création d'un parking devant le bâtiment.



LES PERMANENCES DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

Dans le cadre du nouveau dispositif visant à rapprocher l'utilisateur du Conseil Général, M. André PERRIN, Vice-président du Conseil Général, a demandé aux maires de son canton d'informer les administrés des nouvelles permanences des services départementaux au sein du Bureau d'arrondissement de Sarrebourg.

Ci-dessous les permanences organisées en 2012 :

PLANNING DES PERMANENCES 2012

La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) de Moselle vient à votre rencontre les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis du mois de 9h30 à 12h et de 13h à 16h

La Direction de la Culture et du Tourisme (DCT) vient à votre rencontre le 2^{ème} jeudi du mois de 9h30 à 11h30

La Direction des Sports et de la Jeunesse (DSJ) vient à votre rencontre le 3^{ème} jeudi du mois de 14h à 16h

La Direction de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire (DEAT) vient à votre rencontre le 2^{ème} lundi du mois de 9h30 à 11h30 et de 14h à 16h30

Sans rendez-vous préalable

Lieu d'accueil :

- ◆ SARREBOURG
- ◆ Bureau d'Arrondissement du Conseil Général
- ◆ 9 rue Kuchly
- ◆ Tel : 03 87 25 42 52

www.mdp57.fr

www.cg57.fr

INFORMATIONS, COMMUNICATIONS



Arrêtés municipaux en vigueur

Le stationnement des poids lourds de plus de 3,5 tonnes **est interdit** sur les trottoirs et places communales (**sauf livraison**) sur l'ensemble du territoire de la commune de Réchicourt le Château. (Arrêté municipal du 11.12.2002).....

La vitesse des véhicules **est limitée à 30 KM/heure** sur toutes les routes ou portions de routes traversant la cité Bataville (Arrêté municipal du 13.10.1994)....

Ces sont, parmi d'autres, des réglementations prescrites par arrêté municipal en vue d'assurer la sécurité routière sur le territoire de la commune.

Les prescriptions stipulées par ces arrêtés (stationnement réglementé, sens interdit ...) sont signalées aux usagers par l'apposition de panneaux réglementaires. Merci à tous les usagers de la route de les respecter.

Extrait de l'arrêté municipal du 28.05.2009

L'utilisation des machines bruyantes susceptibles de causer une gêne pour le voisinage est réglementée.

les horaires à respecter pour l'emploi d'engins bruyants (tondeuses, tronçonneuses..)

sont les suivantes (rappelés régulièrement par le biais du flash infos)

- du lundi au vendredi de 8 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h 30.
- le samedi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 19 h.
- le dimanche et jours fériés de 9 h à 12 h.



L'AGENCE POSTALE COMMUNALE : (tél : 03.87.07.87.84)

- lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : de 13 à 15 heures.

BIBLIOTHEQUE JEAN-MARIE PELT : (tél : 03.87.24.75.89)

- Les bénévoles tiennent leurs permanences à la salle socio-éducative chaque mardi de 16 h à 19 h.

L'abonnement individuel est fixé à 5,00€ l'année.

HORAIRES D'OUVERTURE DU CENTRE DE SOINS : (tél : 03.87.24.60.59)

- lundi et vendredi de 8 h à 12 h.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DES ETANGS : (tél : 03.87.07.42.02)

HORAIRES D'OUVERTURE

- du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

**A COMPTER DE FEVRIER 2012 LA COMMUNE LOUE : RUE DU STADE
1 APPARTEMENT TYPE STUDIO,
S'adresser en Mairie : 03.87.24.60.32 – e-mail : mairie-rechicourt@wanadoo.fr**

INFORMATIONS, COMMUNICATIONS



ASSISTANTES MATERNELLES AGREEES

- | | | |
|--------------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|
| - ERMANN Martine :
03.87.24.68.33 | LIMON Yolande :
03.87.24.66.93 | RIFFET Sophie :
06.16.92.17.09 |
| - THOMAS Valérie :
03.87.24.65.64 | TIHA Séverine :
06.18.17.07.05 | |

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes (filles et garçons) doivent s'inscrire pour le recensement militaire dès qu'ils ont 16 ans, dans le mois de leur anniversaire. Ils doivent se présenter à la mairie. Se munir du livret de famille.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Elles se font en Mairie (en juin pour l'année scolaire suivante). Les parents doivent se munir de leur livret de famille. Une attestation d'inscription sera fournie ; elle est destinée à être remise à l'école où sera scolarisé l'enfant.

Écoles maternelles :

03.87.24.70.49 (village)
03.87.24.64.85 (Bataville)

Écoles primaires :

03.87.24.70.50 (village)
03.87.24.61.81 (Bataville)

VIE PAROISSIALE

Des relais paroissiaux sont en charge de l'organisation des offices religieux.

En cas d'absence de Monsieur le Curé (03.87.24.60.19) s'adresser à

- VOIRIN Annie : 03.87.24.64.17
- STEPHAN Annelise : 03.87.24.63.33
- Communauté religieuse : 03.87.24.69.17

COLLECTE ORDURES MENAGERES ET BACS DE TRI SELECTIF

Redevance incitative au nombre de levées. Sortir la poubelle, la veille de la collecte, couvercle bien fermé.

Rentrer les bacs si l'on a raté le ramassage

. déchets ménagers le vendredi matin.

. tri, le mardi en semaine impaire.

Jour férié : la collecte du jour férié est systématiquement reportée au lendemain.

(Voir consignes de tri sur le calendrier de collecte distribué dans chaque foyer en décembre).

Contacts et renseignements : Communauté de Communes du Pays des Etangs : 03.87.07.42.02
ccpaysdesetangs@wanadoo.fr

Regroupement Pédagogique Intercommunal AVRICOURT – RECHICOURT LE CHATEAU.

Le R.P.I. compte 96 élèves répartis dans les classes suivantes :

En maternelle : 11 élèves en Petite Section
13 élèves en Moyenne Section
12 élèves en Grande Section

En Primaire : 7 élèves en Cours Préparatoire
14 élèves en Cours Élémentaire 1
14 élèves en Cours Élémentaire 2
15 élèves en Cours Moyen 1
13 élèves en Cours Moyen 2



La rentrée scolaire à Réchicourt-le-Château

Enseignants en Maternelle Petite et Moyenne section :

AGOSTINI Isabelle (75% d'un temps plein) et CHARRIER Adeline (15% d'un temps plein).

En Maternelle Grande section et Cours Préparatoire :

PERCEBOIS Virginie (50% d'un temps plein) et CHARRIER Adeline (50% d'un temps plein).

En Cours Élémentaire 1 et Cours Élémentaire 2 : STEMPFEL Laurent, Directeur de l'école de Réchicourt-le-Château.

En Cours Élémentaire 2 et Cours Moyen 1 : HERRMANN Jean-Luc, Directeur de l'école d'Avricourt .

En Cours Moyen 1 et Cours Moyen 2 : HERRMANN Anne-Marie.



Le 6 décembre 2011 St Nicolas a rendu visite
aux enfants sages des écoles

Projets communs au RPI : sorties piscines et rencontre Course longue en EPS.

Projets de l'école de Réchicourt : Sortie "Promenons- nous dans Sarrebourg",
Rencontre USEP "Petits jeux" en EPS,
Rencontre orientation pour les CE1/CE2,
Rencontre athlétisme pour les CE1/CE2
Et probablement un projet sur l'abeille et la ruche avec une apicultrice de Saint-Quirin.

GITE « LE PRE FLORENTIN » (3 épis)



Gîtes de France
Et vos vacances prennent un autre sens

RECHICOURT-LE-CHATEAU (Moselle) 39 Grand'Rue

Maison Lorraine d'une superficie de 130 m² pouvant accueillir 8 personnes. Séjour, cuisine, 2 salles de bains, 2 chambres et une mezzanine, terrain d'agrément clos, table pique-nique.

Plus amples renseignements :

- Commune de Réchicourt le Château – propriétaire - 03.87.24.60.32
mairie-rechicourt@wanadoo.fr
- Comité du Tourisme – centrale de réservation – 03.87.37.57.63/69
individuels@moselle-tourisme.com



Entrée : 39 Grand'Rue

A l'arrière, un terrain clos...



... et un environnement agréable.

En pèlerinage en direction de Saint-Nicolas de Port..

A la suite d'un pari un peu fou, neuf pèlerins de Réchicourt et de villages voisins ont renoué avec une tradition oubliée depuis la Révolution Française : se rendre à pied à Saint Nicolas de Port.

Ils ont assisté à la procession aux flambeaux et ont partagé, avec les élus et les habitants de cette ville, les festivités qui sont organisées en l'honneur de Saint-Nicolas et en souvenir de Cunon, Sire de Réchicourt, Duc de Lorraine.

Celui-ci fut prisonnier en Palestine et aurait été libéré miraculeusement en 1240 par le Saint Patron de PORT, devenu SAINT NICOLAS DE PORT par la suite.

Ce pèlerinage a été une institution durant des siècles mais depuis 1789 plus personne ne l'a fait à pied ; les pèlerins ont économisé leurs chaussures pour y aller à cheval, en charrettes à bœuf, ou plus récemment en bus.

46 kilomètres séparent Réchicourt le Château de Saint-Nicolas de Port.

Pour participer aux animations du samedi soir 03 décembre, les marcheurs se sont mis en route la veille au matin.

Départ devant le Château de Réchicourt, à 7 heures, sous un ciel plutôt clément pour la saison.

Les 7 marcheurs du départ ont été rejoints par 2 autres à Lagarde. Le groupe, après avoir pris le petit-déjeuner offert par le maire de Lagarde, a continué sa progression le long du canal de la Marne au Rhin jusque Einville-au-Jard, l'étape du soir.

Après une nuit réparatrice à l'hôtel « Le Relais Fleuri » de la localité, l'équipe au complet est repartie.

Pas d'abandon ! De la bonne humeur anime nos amis marcheurs, malgré une météo plus capricieuse et des températures en baisse par rapport à la veille, mais « la pluie du matin n'arrête pas le pèlerin » !

C'est d'ailleurs, sous une pluie battante qu'ils sont arrivés à Saint-Nicolas de Port à 13 h 30.

Accueillis avec les honneurs par le Maire de St Nicolas de Port et par les responsables de l'Office du Tourisme, les pèlerins Réchicourtois, après s'être requinqués, ont suivi les animations organisées pour la 766^{ème} fois en l'honneur du Saint-Patron et en souvenir du Chevalier Cunon de Réchicourt.

Pour le retour vers le domicile, les marcheurs ont profité des voitures de Réchicourtois venus assister à la procession. Tous sont heureux de cette initiative et sont prêts à recommencer l'an prochain.

Avis aux amateurs



02.12.2011
au départ : par le halage : écluse 7



03.12.2011 : l'arrivée, après 12 heures de marche



Étape à EINVILLE AU JARD

En pèlerinage en direction de Saint-Nicolas de Port..

Un bon marcheur se doit : ...

de prendre des forces pendant l'effort



de faire des étirements après l'effort



Etape à Lagarde, M. S. ZIEGLER, Maire, et son épouse offrent le petit-déjeuner aux marcheurs



Inauguration du marché de Noël avec les Elus de St Nicolas de Port

Les animations à l'intérieur de la Basilique et dans les rues.

moment de recueillement dans la Basilique

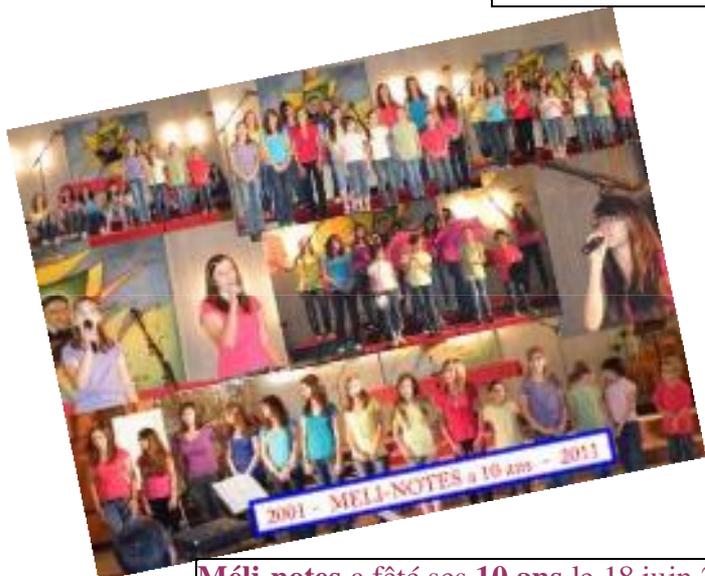


le Sire de Réchicourt ouvre la procession





Moments forts en 2011 : Concert en hommage à Jean Ferrat le samedi 18 juin 2011



Méli-notes a fêté ses 10 ans le 18 juin 2011.



Méli-notes à la Forêt des Enigmes en Juillet 2011.



Pique-nique à l'étang de Réchicourt avec les amis de la Guériotte de Baccarat

Adultes : Mélodie (53)
Jeunes : Méli-notes (15)

Chef de chœur : Robert Kelner
Pianiste : Virginie Lajeunesse

Répétitions : tous les vendredis
Salle des fêtes de Réchicourt de 20h à 22h15 pour les adultes
Un samedi sur 2 à l'école primaire de Réchicourt pour les jeunes.

Plus d'infos sur
<http://www.rechicourt-le-chateau.fr/>
Adresse électronique :
meli.melo57@orange.fr

12 choristes de Mélodie ont chanté au Galaxie d'Amnéville en octobre parmi 2000 choristes, dirigés par Jacky Locks.

CLUB LOISIRS ET AMITIÉ



Avec ses 78 adhérents de Réchicourt le Château et ses environs, le Club « Loisirs et Amitié » manifeste sa vitalité et rappelle que point n'est besoin d'être retraité pour y participer. Tous sont les bienvenus et sont invités le jeudi – chaque 15 jours – à jouer aux cartes, scrabble, rubicube ou simplement passer un bon moment entre amis.

On vit bien dans notre club. L'an dernier, nous avons fêté 4 octogénaires et 4 nonagénaires.

Nos principales activités en 2011 :

- **06 octobre** : Assemblée Générale,
- **23 octobre** : Loto gastronomique
- **13 novembre** : Sortie spectacle aux arènes de Metz pour le grand ballet de Cuba.
- **08 décembre** : Repas de Noël
- et **5 rencontres** pour les goûters et les jeux.

Pour 2012 :

- **12 janvier** : Galette des Rois au goûter,
- **18 mars** : Loto gastronomique
- **22 mars** : Beignets de carnaval au goûter
- **19 avril** : Concours de belote en association avec Amitié et Loisirs de Moussey
- **31 mai** : Repas de clôture.

Nous nous retrouverons bien évidemment les jeudis pour les goûters et les jeux.

Selon le calendrier, 9 rencontres en 2012.

Une sortie est en préparation dans le courant de l'année. En projet, la visite du Centre Pompidou à Metz.



Le LOTO a de nombreux adeptes

Nous rappelons le souvenir de nos amis décédés en 2011, membres de notre club :
Monsieur Louis SEMPRINI, Madame Irène EHLING et Monsieur Raymond VANDENBROM.

Pour le Comité, Marcelle LUPFER, Présidente.



La « fête de l'eau » 2011 n'a pas été un succès. Loin de là ! Malgré ce fiasco, les membres de l'Association sont toujours motivés et vous donnent rendez-vous le DIMANCHE 15 JUILLET 2012 au bord de l'étang pour vous proposer de nouvelles aventures.





250 ans et toujours active !

L'occasion nous est donnée de vous annoncer le grand âge de notre **Congrégation des Sœurs de la Divine Providence**, ou tout simplement « les Sœurs de St Jean de Bassel ». En 2012 nous célébrons le 250^{ème} anniversaire de la fondation de la 1^{ère} école pour les fillettes des hameaux pauvres par le Bienheureux Jean Martin Moyë, alors jeune prêtre à Metz . Prêtre lorrain, natif de Cutting près de Dieuze, il veut donner aux fillettes les mêmes droits de savoir lire-écrire-calculer qu'aux garçonnetts scolarisés et leur donner la possibilité de signer registres et autres documents avec leur nom et non plus, à cause de leur ignorance, par une croix !!

En effet, Jean Martin Moyë dit aux 1ères femmes entrées dans son projet : « la 1^{ère} œuvre spirituelle est d'enseigner les ignorants. Ce sera là votre fonction principale » et un peu plus loin : « c'est votre devoir essentiel ». En clair : s'occuper de l'autre. Pour lui, toute l'action caritative doit rayonner à partir de l'œuvre lancée à l'origine en ce **14 Janvier 1762 !**

Et depuis cette date des centaines, des milliers de femmes ou « Sœurs de la Providence », nom donné par les gens des 1ers hameaux

à ces femmes bénévoles, sillonnent le monde pour enseigner-soigner-ouvrir l'intelligence aux connaissances de la foi etc... Ainsi en 1762 il envoie en mission à Befey-Vigy-St Hubert la 1^{ère} femme sachant lire : Marguerite Lecomte.

En 1866 il y a un départ pour le Texas d'un groupe de Sœurs- 1868 départ pour l'Algérie- 1879 départ pour la Belgique 1889 départ pour les Etats-Unis- 1939 sur les routes de l'exode en France « communauté de destin avec la population d'Alsace - Lorraine – 1950 départ pour Madagascar- 1979 départ pour les Comores & Mayitte – 1982 départ pour l'Equateur – 1987-88 – départ pour le Mali/le Ghana- 1990-95 départ pour la Pologne/la Roumanie.

Dans notre communauté de paroisses Soeur Madeleine est en mission auprès des préférés de Jésus, les petits, pour l'éveil de la foi ; lieu où il faut savoir écouter le blé qui lève !

Sœur Marie Rita accompagne la Fraternité Jean Martin Moyë, laïcs qui ont fait le choix de vivre la même spiritualité dans le monde que les Sœurs de la Providence. Et vous la voyez encore sillonner les villages où elle aide à réfléchir, découvrir dans des groupes de « Lecture de l'Evangile ou Biblique » la beauté et la richesse de l'écriture Ste-la Bible. C'est notre manière de garder le tablier de service à notre âge encore !

Le Jubilé des 250 ans sera fêté les 13-14-15 avril à St Jean de Bassel.

Tous les villages sont invités pour les 13 et 14 avril à 15 heures à l'Exposition « Une aventure à travers l'histoire » et à 18 heures à un spectacle de P. Grandy « voyage à bord de la Providence ».

Dimanche 15 avril : Eucharistie à 10h30, verre de l'amitié, exposition et à 16 heures : clôture.

Ensemble avec la Fraternité Jean Martin et les Sœurs célébrons et partageons cette joie d'un Jubilé !

Sœur Marie Rita



Dimanche 10 juillet 2011, la Communauté de Paroisses était en fête pour célébrer les 60 années de Jubilé de Soeur Rita.



AMICALE DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES

AMELIORER LE LIEN AVEC LES DONNEURS POUR MIEUX PRELEVER.

A l'heure de la haute technologie, que ce soit : Internet / Iphone / Téléphone mobile / Facebook , rien ne remplacera le contact et la promotion du don de proximité. N'abandonnons pas ce que nous savons faire : parler du don de sang autour de nous, mais aussi trouver nombreux le chemin de la collecte.

Pour l'année 2011, l'amicale de RECHICOURT a enregistré 87 dons lors de ses 3 collectes (moyenne 27 donateurs par collecte). Un nombre insuffisant d'après le Centre de Transfusion de Strasbourg qui parle de supprimer à l'horizon 2013 les collectes de moins de 40 dons.

Pour éviter que cela se produise, les Amicales du canton de Réchicourt se sont concertées lors d'une réunion à Assenoncourt. Suite à ces débats les Amicales ont planifié les collectes 2013 de façon à ce que les donateurs de Foulcrey-Moussey-Avricourt et Réchicourt puissent aller dans les collectes avoisinantes dans le but d'atteindre, voire de dépasser le nombre de 40 demandé par l'E.F.S de Strasbourg.

Pour l'année **2012** les collectes auront lieu les **27 Janvier – 6 Juillet – 28 Novembre**.

Le Comité souhaite à toutes et tous une bonne année 2012 et donne rendez-vous à tous les bénévoles pour les prochains dons.

Le Président : Dominique KELLE.

Association « RES NON VERBA » « Des réalités, non des mots »

2011 fut pour RES NON VERBA une année très active. En effet, plusieurs projets ont été réalisés cette année dans le but d'améliorer la vie des enfants polyhandicapés accueillis au CSMS de BLAMONT. D'abord l'aménagement d'un home cinéma avec vidéo projecteur, écran, sonorisation, lecteur blue ray etc. qui permettra aux enfants d'occuper agréablement les longues après midi d'hiver. Des bénévoles ont également aménagé le kiosque existant en jardin des senteurs pour la joie des enfants et du personnel. Un espace relaxation a été créé dans l'un des services. Un abri a été construit pour accueillir 2 poneys pendant deux mois, et qui permet à nos jeunes résidents de vivre des moments forts en sensations et en émotions. La fresque de la salle de balnéothérapie a été réalisée.

Plusieurs projets sont encore à l'étude. Pour en assurer le financement, en plus des cotisations de nos membres adhérents, des dons des communes et de nos membres sympathisants, nous avons organisé notre repas dansant le 27 mars, et notre Loto le 16 octobre qui ont connu un vif succès, ainsi qu'un concert par les GOSPEL NANCY SINGERS le 11 septembre à l'église de Blâmont.

Pour 2012, la date du repas est fixée au dimanche 25 mars, toujours animé par J.C. MAUSOLEO, à la Salle de MOUSSEY.

Le loto aura lieu le 14 octobre. Nous comptons sur votre participation à ces manifestations, pour nous permettre de mener à bien nos projets.

Notre groupe de bénévoles se mobilise toujours régulièrement pour sortir les enfants en promenade ainsi qu'en accompagnement pour diverses sorties.

Nous remercions encore tous nos généreux donateurs ainsi que les communes qui soutiennent notre action. Grâce à eux, nos actions sont réalisables.



La Présidente, les membres du comité et tous les bénévoles de RES NON VERBA vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2012, et surtout une bonne santé.

UNC – La mémoire de la France, une force pour l’Avenir de la Paix.

Hier n’est qu’un rêve et demain, une vision. Mais bien vécu, l’aujourd’hui fait de chaque hier un rêve de bonheur et chaque demain une vision d’espoir. Prenons donc bien soin d’aujourd’hui qui me voit vous présenter mes souhaits sincères de Bonne et Heureuse Année.

Que 2012 vous apporte joie, bonheur et satisfaction dans vos désirs, qu’il vous conserve une bonne santé ou vous apporte la totale guérison des ennuis physiques que vous pourriez connaître, enfin qu’il vous préserve des peines familiales.

Force est de constater que notre société aux repères chancelants, tous les conflits de l’Histoire de France, donc des français, risquent de tomber dans l’oubli.

Le devoir de mémoire doit être aujourd’hui un facteur de compréhension mutuel. Au-delà de la mémoire tournée vers les « anciens », il y a l’héritage que nous devons transmettre aux nouvelles générations. Une transmission qui doit s’effectuer à destination de la 4^{ème} génération du Feu.

« Pour Mémoire », rappel : de 1870 à 1962, 5 guerres en 92 ans, soit en moyenne une tous les 18 ans :
1870 à 1871 – 1914 à 1918 – 1939 à 1945 – 3 guerres avec le même adversaire –
1945-1954 : Indochine – 1954-1962 : Algérie, sans oublier toutes les autres interventions dans le monde.

Les jeunes générations mesurent-elles toujours leur chance de ne pas avoir connu la guerre avec toutes ses horreurs et de connaître la Paix depuis plus d’un demi-siècle ?

Au-delà du devoir de connaissance, nous avons un devoir de mémoire.

C’est ainsi que nous retenons les erreurs du passé, pour ne pas les reproduire aujourd’hui.

La Nation a contracté une LOURDE DETTE envers les Anciens Combattants.

Notre devoir est de le rappeler sans cesse au Gouvernement qui aurait tendance à l’oublier.

Notre Pays : la France, ce beau pays que nous aimons, avec pour symboles

« LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE » pourtant bien des fois si mal appliqués.

Avant de clore mon propos, une pensée pour tous ces jeunes soldats, français et alliés, qui luttent contre le terrorisme avec ses attentats si lâches qui tuent toujours des innocents.

Pour le Comité de Section
Le Président : Heckmann J.M.

Que les jeunes générations se souviennent que
La Paix et la Liberté dont ils jouissent aujourd’hui
a un prix : celui du sang versé.



La construction d’un monument pour rappeler
la mort de 3 aviateurs Américains tombés le
8 septembre 1944 pour nous rendre notre
Liberté perdue.

L'ASSOCIATION SPORTIVE DE RECHICOURT.

En 2011, après avoir terminé troisième de 4^{ème} division, nous avons accédé à la division supérieure. Ainsi à la trêve nous sommes 7^{ème} de notre groupe en ayant gagné 3 matches et fait 1 match nul. Notre objectif est bien sûr de se maintenir pour pourvoir inscrire le club dans la longévité. Toutefois nous sommes toujours à la recherche d'un entraîneur, avis aux amateurs... L'association remercie la commune pour sa participation financière et son soutien au club. En 2012, nous proposerons au mois de juin notre traditionnel tournoi des familles et comptons sur vos encouragements.



Nous tenons à remercier Monsieur Ahmed ZERROUK pour le don de jeux de maillots aux couleurs de l' ASR.

Le dimanche 02 septembre, jour de la fête patronale du village, nous organiserons un « méchoui » au stade municipal à midi. Cordiale invitation. Sur place également et autour du stade un « vide grenier » sera proposé aux amateurs toute la journée.

Le Comité et ses joueurs.

LA FABRIQUE DE L'ÉGLISE DE RECHICOURT LE CHATEAU.



Un événement important aura marqué l'année 2011 : le départ du Curé Jean-Marie GROUTSCH qui, après 8 années de bons services, nous quitte pour VIC-SUR-SEILLE et l'arrivée en septembre de l'Abbé FRANCOIS.

Nous accueillons très chaleureusement l'Abbé FRANCOIS à qui nous souhaitons l'exercice serein de la pastorale, à la tête de ses sept paroisses.

Le regroupement de paroisses s'élargira encore dans le futur, faute d'un nombre suffisant de prêtres.

La Fabrique se doit de gérer les frais se rapportant aux dépenses courantes et aux travaux concernant l'église et la chapelle. Il y aurait beaucoup à faire mais nos moyens financiers sont de plus en plus limités. Nous comptons une fois de plus sur votre générosité en 2012.

Le Bureau a accueilli avec satisfaction sa nouvelle Trésorière, Madame Karine HAMANT qui prend les rennes de la Trésorerie de la Fabrique à la suite de Madame Annelise STEPHAN.

Le travail de Madame STEPHAN a été exemplaire. Précise, scrupuleuse, intègre... Nous lui adressons tous nos remerciements. Elle reste au sein du bureau au poste de Secrétaire.

La Fabrique remercie sa Sacristaine, Madame Annie VOIRIN, pour son grand dévouement.

Pour la Fabrique, son Président,
G. VETTER

LA VIE ASSOCIATIVE

Chaque association occupe des hommes et des femmes de bonne volonté qui donnent de leur temps et de leur énergie tout au long de l'année pour créer un réseau de convivialité et d'amitié. La Municipalité les remercie.

La salle socioculturelle sert de cadre aux associations pour la pratique de leurs activités, comme pour l'organisation de manifestations à thème. Des associations extérieures à la commune ont demandé à intervenir sur la localité.

Les activités qu'elles proposent ont reçu un écho favorable et suscitent de plus en plus d'intérêt ; les adeptes de la danse country et du yoga sont nombreux...

PLANNING D'OCCUPATION DE LA SALLE

<u>Associations</u>	<u>Activités</u>	<u>Jours et horaires</u>
YOGA VIE SEREINE	Séances de yoga	Lundi, de 17 h 30 à 19 h 00 Lundi, de 19 h 00 à 20 h 30
LE LIVRE ET L'IMAGE	Bibliothèque municipale	Mardi, de 16 h 00 à 19 h 00
LA RECRE LA RECRE	Gymnastique pour adultes Animations pour enfants	Mardi, de 19 h 30 à 20 h 30 Mercredi, de 13 h 30 à 17 h 00
LOISIRS ET AMITIE	Rencontres des membres du Club	Jeudi après midi à partir de 14 h 00
HONKY TONK DANCERS	Cours de danse country	Jeudi, de 20 h 00 à 22 h 00
MELODIE	Répétitions des choristes	Vendredi, de 20 h 00 à 22 h 15

MANIFESTATIONS, FETES ET EVENEMENTS LOCAUX EN 2012

<u>Associations</u>	<u>Evénements</u>	<u>Lieux</u>	<u>Dates</u>
Amicale des Donneurs de Sang	Don du sang	Salle Réchicourt	27.01.2012 06.07.2012 28.11.2012
Association Sportive (foot)	Tournoi des familles	Stade municipal	01.06.2012
Association Sportive (foot)	Repas fête patronale	Stade municipal	02.09.2012
Association Sportive (foot)	Repas dansant	Salle de Réchicourt	24.11.2012
Les Amis de l'Etang	Loto	Salle de Réchicourt	15.01.2012
Les Amis de l'Etang	Soirée dansante	Salle de Réchicourt	25.02.2012
Les Amis de l'Etang	Fête de l'Eau	Secteur de l'étang	15.07.2012
Les Amis de l'Etang	Soirée dansante	Salle de Réchicourt	01.09.2012
Loisirs et Amitié	Loto gastronomique	Salle de Réchicourt	18.03.2012
Loisirs et Amitié	Concours de belote	Salle de Réchicourt	19.04.2012
Loisirs et Amitié	Loto gastronomique	Salle de Réchicourt	28.10.2012
Mélodie et Méli-notes	Soirée cabaret	Salle de Réchicourt	03.03.2012
Mélodie et Méli-notes	Concert	Salle de Réchicourt	16.06.2012
Mélodie et Méli-notes	Marche	Circuit autour des étangs	04.11.2012
Mélodie et Méli-notes	Soupe aux pois	Salle de Réchicourt	04.11.2012
Mélodie et Méli-notes	Concert de Noël	Salle de Réchicourt	16.12.2012
La Goutte d'Eau	Théâtre	Salle de Réchicourt	19.02.2012

ETAT CIVIL 2011

NAISSANCES



Madeleine, Blandine, Marie DIBOURG née le 05 avril à Sarrebourg domiciliée 30 Grand'Rue.

Enzo, Pascal, Thierry HUBERT né le 16 décembre à Sarrebourg domicilié 12 rue de la Forêt.

Victoria KRASNIQI, née le 03 février 2011 à Auxerres domiciliée 18 route d'Avricourt.

Tous nos vœux de prospérité aux nouveaux nés.



MARIAGES

Aucun mariage n'a été célébré en 2011 mais des projets se profilent pour 2012...

DECES



André CLEVERS,
décédé le 02 janvier à Sarrebourg.



Jean-Luc FASSIER,
décédé le 13 juillet à Sarrebourg.



Irène EHLING,
décédée le 06 novembre à Dieuze.



Raymond VANDENBROM,
décédé le 09 novembre à Sarrebourg

Anne-Marie VALLE
décédée le 05 mars à Réchicourt le Château
(photo non fournie)

Toutes nos condoléances aux familles éprouvées.

Table des matières :

page 1 :	Page de couverture recto.
page 2 :	Edito 2011.
page 3 :	Le budget prévisionnel 2011.
page 4 :	A propos du budget et de la fiscalité.
page 5 :	Plan Local d'Urbanisme et Assainissement.
page 6 :	A l'honneur en 2011.
page 7 :	Le conseil municipal.
page 8 & 9 :	En visite dans le canton et dans la commune.
page 10 :	Le collège – Epicerie Bataville.
page 11 :	Le Foyer du Pays des Etangs - Les permanences des services départementaux.
page 12 & 13	Informations – communications.
page 14 :	RPI « Avricourt – Réchicourt-le-Château ».
page 15 :	Gîte « Le Pré Florentin » 3 épis.
page 16 & 17	En pèlerinage à Saint-Nicolas de Port.
page 18 :	Association « Chorale Mélodie ».
page 19 :	Association « Loisirs et Amitié ».
Page 20 :	Congrégation des Sœurs de la Divine Providence.
Page 21 :	Associations « Amicale des Donneurs de Sang » - « Res Non Verba ».
Page 22 :	Association « UNC ».
Page 23 :	Associations « ASR » - « Fabrique de l'Eglise ».
Page 24 :	La vie associative : calendrier des événements 2012.
Page 25 :	Etat civil 2011.
Page 26 :	Page de couverture verso.



Nous sommes heureux d'avoir pu vous proposer ce 29^{ème} numéro du bulletin d'informations de

RECHICOURT LE CHATEAU.

Depuis 1983, nous avons eu plaisir à éditer cette brochure chaque année, à la satisfaction de nos lecteurs.

Souvent par des illustrations et des chroniques appropriées, le bulletin a fait fête à notre environnement et à notre cadre de vie et la Mairie s'est fait un devoir de vous présenter les informations qui font la vie de la commune.

Merci à celles et ceux qui nous ont apporté leur contribution rédactionnelle, photographique et leur participation à la reliure du bulletin.

G. KELLE

Conception du document, mise en page des articles fournis par les Associations :
Annie TONEGUTTI, Secrétaire de Mairie et Jacqueline KELNER, Conseillère Municipale.
Bulletin imprimé et distribué par la Mairie de Réchicourt-le-Château.